

Livreurs, avec ou sans-papiers, on s'organise pour défendre nos droits et en gagner de nouveaux !

En France, le gouvernement refuse toujours de reconnaître nos droits de salariés. Pourtant avec de multiples condamnations judiciaires et avancées pour la reconnaissance du statut des livreurs : le vent tourne en Europe pour les plateformes... Le quotidien de tous les livreurs doit maintenant changer !

La concurrence entre plateformes est rude et nos rémunérations ont fortement diminué avec des tarifs en baisse et le coût, toujours plus lourd, des véhicules à notre charge. Soi-disant indépendants, nous sommes à la merci des modifications de tarifs des plateformes et soumis à l'arbitraire de leurs algorithmes !

Pour compenser, nous multiplions les courses quitte à mettre notre sécurité en danger : une douzaine de collègues sont morts ces dernières années pour des centaines d'accidentés.

Dans l'immédiat, nos tarifs doivent augmenter avec une rémunération minimale garantie égale au SMIC horaire, cotisations sociales incluses (le brut). Toutes les heures doivent être payées y compris le temps d'attente. Les coûts de nos véhicules (entretien, essence, stationnement...) doivent être intégralement pris en charge par la plateforme !

Sans droits, nous sommes dépendants des plateformes qui peuvent nous déconnecter selon leur bon vouloir : notre statut doit évoluer !

La CNT-SO revendique clairement la reconnaissance du statut de salarié et les droits sociaux (sécu, chômage, congés...) et syndicaux correspondants pour les livreurs ainsi que des garanties pour notre santé et notre sécurité : c'est le seul moyen d'obtenir des avancées sociales et une vraie protection.

Pour les livreurs sans-papiers, cette reconnaissance est importante pour lancer des procédures de régularisation.

Regroupons-nous avec le syndicat CNT-SO pour revendiquer :

- la hausse immédiate des tarifs et paiement de toutes les heures travaillées, attente comprise
- pas de rémunérations inférieures au SMIC horaire/brut
- la prise en charge des coûts du véhicule par les plateformes
- la reconnaissance du statut de salarié et ses droits sociaux et syndicaux
- la régularisation de tous les livreurs sans-papiers



stop à l'exploitation numérique !

cnt-so.org • contact@cnt-so.org • 09 87 53 87 56 • 4 rue de la Martinique 75018 Paris